

Procès-verbal de la réunion  
du Conseil Municipal du Mardi 04 septembre 2018 à 20 heures 00

L'An deux mille dix-huit, le quatre septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

**Étaient présents :** Mme LANCO – M. VAN ISACKER - M. LEFEVRE - M. JULIEN – Mme TATIN – Mme GROGNET – M. DUBOIS - M. FAUQUEMBERGUE – Mme PATTE – M. MOUFLIER – Mme DERUERE – Mme BOURGIS - M. GARY – Mme BOUCHER - Mme VIOLIER – M. BRUNEL – M. PETITNIOT – M. LOBBE – Mme CORDIER.

**Absents :** /

---

## Ordre du jour

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur Eric VAN ISACKER a été élu secrétaire de séance pour la présente réunion du Conseil Municipal.

### **2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 juin 2018**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 juin 2018 est adopté à l'unanimité.

### **3. Renouvellement de la convention d'adhésion au service « Prévention et Santé au Travail » du Centre de Gestion de l'Aisne**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aisne, la prestation de « prévention et santé au travail », et autorise Mme le Maire à signer la convention d'adhésion à ce service.

### **4. Remboursement des frais de déplacement à un agent communal**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le remboursement des frais de déplacement d'un contrat unique d'insertion ayant suivi une formation en juin dernier.

Le montant des frais engagés s'élève à 158,20 €.

### **5. Fournitures scolaires et frais de piscine des élèves d'ANNOIS – Année scolaire 2017 – 2018**

Le Conseil Municipal sollicite auprès de la commune d'ANNOIS d'une part le règlement d'une somme de 858,20 € pour le remboursement des frais de fournitures scolaires de 20 élèves d'ANNOIS ayant fréquenté l'école primaire de FLAVY-LE-MARTEL au cours de l'année scolaire 2017 – 2018, d'autre part le règlement d'une somme de 302,08 € au titre des frais de piscine (entrées et participation au coût du transport en bus).

### **6. Délibération autorisant Mme le Maire à signer la convention financière substitutive relative à la construction du lotissement Fernand Cazé**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition présentée par la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois portant sur la modification des conditions de remboursement de la

participation financière due par la commune de FLAVY-LE-MARTEL relative à la construction du lotissement Fernand Cazé à savoir :

Montant restant dû à la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois :  
26 421,17 € soit un paiement à compter de 2019 de 7 annuités de 3 774,45 €.

## **7. Délibération autorisant Madame le Maire à signer la convention relative à la réalisation de 17 logements individuels locatifs rue Maurice MOREAU**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les conditions financières proposées dans la convention relative à la réalisation de 17 logements individuels locatifs Rue Maurice MOREAU.

La participation financière due par la Commune de FLAVY-LE-MARTEL à la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois se chiffrera de la manière suivante :

58 078 € correspondant à 50 % du montant initial de participation, qui se décomposera en 5 annuités de 11 615,60 €.

## **8. Remplacement d'un mât d'éclairage public accidenté**

Suite à la détérioration d'un mât d'éclairage public par un véhicule de la Poste en avril dernier, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis de remplacement de cet équipement fourni par l'USEDA qui s'élève à 1 302,18 €.

## **9. Modification de numérotation de voirie**

Madame le Maire expose à l'Assemblée qu'actuellement la numérotation de l'immeuble sis rue du Détroit Bleu porte le numéro 15 bis. Elle indique que la vente d'une partie de l'habitation ouvre sur la rue du Pavillon. Afin de clarifier la situation, il est proposé au Conseil Municipal de modifier la numérotation de cet immeuble en lui attribuant le n° 2 et de rebaptiser cette voie communale « Rue du Pavillon », appellation actuelle de la rue prolongeant la voie concernée. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces propositions.

## **10. Rétrocession de la rue Fernand Cazé**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver à l'euro symbolique la rétrocession de la rue Fernand Cazé telle qu'elle est définie sur le plan proposé par le projet dans le domaine public.

# **Informations diverses**

## **1) Marchés A Procédure Adaptée**

Travaux de restauration de la Salle Polyvalente – Etage – 3<sup>ème</sup> phase

Madame le Maire fait part à l'Assemblée des décisions prises en matière de marchés publics concernant l'affaire rappelée en objet :

### **× Lot N° 1 « Désamiantage »**

SN2D

71 route des Rois

02100 SAINT-QUENTIN

12 400,00 € HT soit 14 880,00 € TTC

- × **Lot N° 2 « VRD – Démolitions – Gros-oeuvre »**  
S.A HAUTION  
Rue Lionel LEFEVRE  
02100 SAINT-QUENTIN  
26 500,00 € HT soit 31 800,00 € TTC
  
- × **Lot N° 3 « Couverture Bac Acier »**  
Société PRIEUR  
1 rue des Déportés  
02300 MARIZELLE-BICHANCOURT  
34 136,79 € HT soit 40 964,15 € TTC
  
- × **Lot N° 4 « Menuiserie Alu - Serrurerie »**  
SARL PETITNIOT Frères  
107 rue André BRÛLÉ.  
02520 FLAVY-LE-MARTEL  
12 000,00 € HT soit 14 400,00 € TTC
  
- × **Lot N° 5 « Bardage Métallique »**  
SARL PETITNIOT Frères  
107 rue André BRÛLÉ.  
02520 FLAVY-LE-MARTEL  
42 550,00 € HT soit 51 060,00 € TTC
  
- × **Lot N° 6 « Plâtrerie – Isolation – Menuiseries Intérieures Bois »**  
SA HAUTION  
Rue Lionel LEFEVRE  
02100 SAINT-QUENTIN  
47 000,00 € HT soit 56 400,00 € TTC
  
- × **Lot N° 7 « Carrelage - Faïence »**  
SARL RC2B  
33 rue de la Barre  
02300 ABBECOURT  
4 115,00 € HT soit 4 938,00 € TTC
  
- × **Lot N° 8 « Électricité – Courant faible - Ventilation »**  
JD Électricité  
13 rue de REGNY  
02240 SISSY  
21 560,00 € HT soit 25 872,00 € TTC
  
- × **Lot N° 9 « Climatisation réversible »**  
MJ Climatisation  
35B rue Voltaire – Appt 15  
02100 SAINT-QUENTIN  
23 484,97 € HT soit 28 181,96 € TTC
  
- × **Lot N° 10 « Plomberie - Chauffage »**  
SARL BOUTROY – CHARALAMBOUS  
Rue de la Gare  
02800 VERSIGNY  
5 078,00 € HT soit 6 093,60 € TTC

× **Lot N° 11 « Peinture »**

SARL E.G.E.P.P

106 Chemin d'Harly

02100 SAINT-QUENTIN

18 700,00 € HT soit 22 440,00 € TTC

**2) Points des travaux en cours dans la commune**

**Cimetière** : La construction du nouvel ossuaire s'est achevée fin février.

Des réparations sur caveau ont été entrepris afin de pouvoir réaliser un ossuaire complémentaire.

Suite au conseil du titulaire du marché et en accord avec les membres de la commission « cimetière », des travaux supplémentaires nécessaires à la revente et à la sécurité de 10 caveaux dans la section H ont été effectués.

**Haie rue Roosevelt** : La haie dans la Cour de l'école côté rue Roosevelt a été supprimée.

Une haie artificielle imitation photinia sera posée en remplacement de cette clôture végétale pour une meilleure sécurité des enfants.

**Logement 32 rue de la Gare** : Mme TATIN fait part de l'avancée des travaux dans l'habitation.

Elle se félicite de la bonne coordination entre les entreprises et les employés communaux qui sont vivement remerciés pour leur efficacité.

**Peupliers Rue de LA FERRE** : Mme le Maire annonce le prochain abattage des peupliers longeant le chemin de la Fère. L'opération devrait commencer en novembre 2018.

**Rue des Juifs** : Mme le Maire indique qu'une analyse d'amiante sur carotte d'enrobé a été réalisée afin d'examiner le revêtement de la rue des Juifs.

Le résultat de cette étude s'est avéré négatif.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, éclairage public et téléphoniques conçus par l'USEDA devrait débuter la 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre.

Une réunion des riverains sera programmée prochainement.

**3) Personnel Communal**

Madame le Maire annonce le remplacement de Madame BONO Pauline, Contrat Unique d'Insertion par Madame AUGUAIT Aurélie.

Madame EGRET Rénata recrutée en contrat parcours emploi compétences, vient succéder à Madame BRUNOIS Céline dont le contrat a pris fin le 31 août dernier.

La Communauté d'Agglomération a mis en place une cellule spéciale dont l'objectif est de placer des personnes devant exécuter une peine de travail d'intérêt général.

Afin de pouvoir échanger sur le mode de fonctionnement de ce service, une prise de contact avec la Communauté d'Agglomération sera pris prochainement.

**Questions d'initiatives**

- **M. LEFEVRE Régis** : - signale que l'entreprise DESGRIPPES a été missionnée par la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois pour la réfection de la canalisation d'eau pluviale au niveau du n° 26 rue André Brûlé suite à l'affaissement d'un ancien regard sous chaussée.

- **Mme TATIN Andrée** : - adresse ses remerciements à Mme BOUCHER et Mme GROGNET qui ont œuvré à remettre en état les plaques funéraires installées sous le porche du cimetière.
- **Mme GROGNET Marie** : - souhaite remercier les personnes inscrites au concours des maisons fleuries.
- **M. BRUNEL Gérard** : - témoigne de son inquiétude concernant le courrier adressé aux Maires portant sur une probable incapacité à financer l'ensemble des politiques non obligatoires en 2019 du département. Il rappelle que les associations font parties des structures impactées et manifeste son angoisse face aux conséquences de cette décision.  
Madame le Maire pense que ce courrier a été rédigé dans le sens à attirer l'attention du gouvernement et que malheureusement en l'absence d'une intervention de l'état en direction des départements les plus impactés par les dépenses sociales, un risque de blocage budgétaire sera certainement envisagé.
- **Mme PATTE Marie-Claude** : - félicite M. VAN ISACKER et M. LEFEVRE pour l'achèvement du bâtiment communal. La possibilité d'entreposer des bacs à réserve d'eau jouxtant le hangar est envisagée par Mme le Maire.
- **M. PETITNIOT Joël** : - exprime sa gratitude envers M. VAN ISACKER pour son implication dans la réfection du terrain de football de la Commune.
- **M. MOUFLIER Alain** : - rappelle que le repas de l'UNC sera organisé le 22 septembre 2018 à 12h30 à la Salle Polyvalente de JUSSY. Toute personne intéressée pourra s'inscrire jusqu'au 15 septembre 2018.  
- signale que la société de pêche « LA PERCHE » programmera le 25 septembre 2018 un challenge de pêche pour les seniors de plus de 55 ans.
- **M. GARY Franck**: - détaille les manifestations prévues au cours du week-end de la fête communale en invitant les membres du Conseil Municipal à assister aux différentes animations.
- **Mme BOURGIS Sylvie** : - souligne la réactivité des services techniques de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

Pour extrait conforme  
Flavy-Le-Martel, le 18 septembre 2018

La Secrétaire de séance,

Le Maire,

Eric VAN ISACKER

Danielle LANCO